

L'enquête détaillée de M. Durand ne vaut pas seulement pour les Côtes-du-Nord, mais rapprochée, comme son auteur ne manque pas de le faire, des travaux publiés sur quelques départements pendant la même période, elle aboutit à des conclusions de la première importance. Dès maintenant elle permet de corriger le jugement traditionnel que, depuis Thiers l'on porte généralement sur l'œuvre de Napoléon. L'édifice, qui de loin paraît si imposant par sa belle ordonnance et ses proportions grandioses, n'est souvent qu'un trompe-l'œil et se révèle de près plein de lézardes et de défauts. Les grands travaux eux-mêmes, lieu commun des panégyristes impériaux, n'ont été exécutés qu'à Paris, dans les grands ports, et aux frontières, là où ils pouvaient exciter l'admiration de l'Europe.

Le travail de M. Durand, qui a mérité à son auteur le titre de docteur ès lettres, avec la mention très honorable, à l'unanimité, a été qualifié par l'un des membres du jury : d'« ouvrage le plus complet et le meilleur sur l'administration impériale », digne de servir à la fois « d'exemple et de modèle ». Il n'y a rien à ajouter à cet éloge.

H. POMMERET.

Pierre LE ROUX. — *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*,
1^{er} fascicule. — Rennes, Plihon et Hommay; Paris, éd.
Champion, 1924, in-folio.

C'est à une entreprise considérable, mais aussi des plus intéressantes, que s'est mis M. Pierre Le Roux en s'appliquant, sur les conseils de M. G. Dottin, à doter la Bretagne bretonnante d'un atlas linguistique analogue à celui qui fut naguère composé pour l'ensemble de la France. La connaissance précise des diverses formes revêtues suivant les localités par certaines phrases et certains mots bien choisis peut aider à l'intelligence de divers phénomènes linguistiques et même historiques. Beaucoup de patience, une méthode sévère, une grande science de la langue étudiée, telles sont tout d'abord les conditions requises pour réussir en ce genre. M. P. Le Roux les remplissait à merveille. Possédant à fond le breton, chargé du cours de celtique à la Faculté des Lettres de Rennes, il a commencé ses enquêtes en 1910 et ne les a interrompues que pour remplir très bravement son devoir de lieutenant de réserve pendant la guerre.

Les premiers éléments lui étaient fournis par la collection des réponses écrites faites jadis à un questionnaire de M. Joseph Loth par une soixantaine de jeunes Bretons, élèves de divers établissements secondaires. Ces réponses, portant sur 200 formes environ, péchaient par le caractère variable et par conséquent peu digne de foi des transcriptions phonétiques. M. Le Roux est allé bien plus loin ; il a fait des enquêtes sur place dans 77 communes de toute la Basse-Bretagne, aussi bien sur la côte que dans l'intérieur, en ayant grand soin d'éviter les grosses agglomérations, où l'influence française se marque trop profondément et où, du reste, la variété d'origine de nombre d'habitants finit par produire un mélange de variétés dialectales. Son questionnaire, préparé du point de vue tant de la syntaxe que du vocabulaire et de la morphologie, comporte 1.200 questions. Afin de ne pas influencer ses interlocuteurs par son propre breton, l'enquêteur leur a toujours parlé en français : garantie de sincérité qui n'avait qu'un inconvénient, à savoir d'interdire l'enquête auprès de gens ne parlant que breton.

Il ne semble pas qu'on puisse faire de critiques graves au choix des localités ; seulement, s'attachant trop au désir de garder à peu près les mêmes distances entre tous les points d'enquête, M. Le Roux n'a pas assez insisté sur les zones frontières ; aux limites du vannetais et du cornouaillais, pourquoi craindre de réduire à 3 ou 4 kilomètres la distance moyenne, qui est invariablement de 15 à 25 ? Le choix des individus à interroger était chose spécialement délicate. M. Le Roux usant en cela d'un esprit critique très opportun, a fait attention à l'âge, à la profession, aux séjours hors de la commune, à l'origine des parents. Que de choses curieuses, lamentables ou réjouissantes, M. Le Roux pourrait nous raconter si l'envie lui prenait un jour de nous raconter ses tournées ! Cependant il lui eût été facile, en ne se bornant pas à recourir à l'intermédiaire des instituteurs, de diversifier un peu plus son personnel. M. Buléon en a fait très justement la remarque : « En général, la personne la plus qualifiée pour apprécier la valeur d'un individu au point de vue de la prononciation locale, ce n'est pas l'instituteur — public ou privé, — c'est le prêtre. Le mot d'ordre dans les presbytères, aujourd'hui du moins, c'est qu'il faut arriver à saisir et à reproduire toutes les nuances de la prononciation locale, de

manière à ne pas paraître un étranger au milieu de la population vers laquelle votre ministère vous appelle. A part quelques exceptions dans chaque département, les prêtres sont les seuls qui cultivent la langue bretonne et ce sont, en tout cas, les seuls qui s'en servent journallement pour leurs fonctions. Négliger leur collaboration quand on entreprend de dresser l'atlas linguistique du pays, c'est donc se priver de ses plus sûrs collaborateurs ⁽¹⁾ ». Et encore : « M. Le Roux a interrogé, du moins dans le pays vannetais, beaucoup d'aubergistes, c'est-à-dire des gens qui reçoivent chez eux des passants de différentes communes. Que n'a-t-il plutôt consulté quelque vieille femme, ayant vécu dans l'isolement de son village, sans avoir subi l'influence du parler savant ou du parler voisin. Il y a telles communes, Pluvigner, par exemple, Baud et Bubry, où le parler du bourg très commerçant diffère par des nuances sensibles du breton qu'on parle à la campagne ».

Pour l'enregistrement de toutes les formes, M. Le Roux ne s'est servi que de l'oreille. Sans doute l'a-t-il fine et exercée; il ne l'a pas infallible. Evidemment les instruments de la phonétique expérimentale sont un peu encombrants. Est-ce bien un argument pour se dispenser tout à fait de cette aide merveilleuse? L'enquête eût été plus lente. Soit; du point de vue de la recherche exacte, la raison compte peu; c'est dommage que les instruments n'aient pas été employés, du moins pour les sons fondamentaux.

Ce premier fascicule contient, avec l'avant-propos, cent cartes indiquant les formes diverses d'autant de mots et de petites phrases : haleine, clef, ici, là, soirée, connaître, je suis, tu es en train, quand j'ai, etc. Quand on songe que l'ouvrage complet embrassera ainsi 1.200 mots et expressions, dont 800 transcrits sur des cartes, on se rend compte du mérite de M. Le Roux et on est tenté d'oublier non seulement les petites imperfections dans lesquelles il est tombé suivant le sort commun, mais jusqu'à la seule critique vraiment grave que tout le monde lui a faite ou lui fera : d'avoir en somme négligé les secours de précision dont la science et l'ingéniosité de l'abbé Rousselot ont pourvu les philologues.

H. WAQUET.

(1) Extrait, publié avec l'autorisation de l'expéditeur, d'une lettre dont le destinataire était l'auteur du présent article.